

VIROBACT MENTHE

**NETTOYANT DÉSINFECTANT - BACTERICIDE –
FONGICIDE – LEVURICIDE ET VIRUCIDE
CONCENTRÉ A DILUER
A USAGES PROFESSIONNELS**

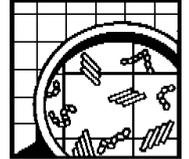


*SURFACES et LOCAUX en COLLECTIVITÉS
et PROFESSIONS de SANTÉ*

DESCRIPTION :

Composés de sels d'ammonium quaternaire, sels alcalins, séquestrant, émulsionnants tensioactifs non ioniques.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



FONCTIONS :

Par ses fonctions nettoyantes et dégraissantes alcalines, sa capacité désinfectante à action **BACTERICIDE FONGICIDE – LEVURICIDE – VIRUCIDE** synergisée, répond aux nécessités des impératifs de NETTOYAGE DEGRAISSAGE DESINFECTION des surfaces telles que : sols carrelés ou revêtements thermoplastiques, stratifiés, surfaces plastiques, inoxydables, surfaces chromées, faïences, porcelaines et toutes surfaces lessivables compatibles, locaux dans les domaines suivants : locaux sanitaires, vestiaires, cabines de douches, baignoires, équipements salles de sports, salles de soins, couloirs à proximité des piscines, nettoyage désinfection périodique des pédiluves, collectivités, centres sportifs, piscines, thalassothérapies, professions de santé, infirmeries CHSCT, locaux d'accueil, centres de détention, climatisations, aérothermes, alvéoles, pales de ventilateurs, caissons, clapets, grilles et déflecteurs



Activité contre les virus HIV (SIDA) et l' Hepatite B.

Par son pouvoir désinfectant élimine les micro-organismes responsables de fermentations malodorantes, odeurs de putréfaction, de moisi, etc...

- Nettoyant désinfectant concentré, efficace et économique pour les surfaces, locaux, sols, équipements, intérieurs de véhicules, collectivités, professions de santé, etc...



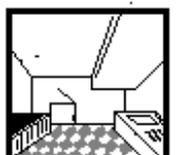
CARACTERISTIQUES :

Concentré miscible dans l'eau en toutes proportions. Fortement mouillant et pénétrant.

- **Non caustique**, n'altère pas les matières plastiques, ni les métaux non ferreux usuels aux concentrations préconisées.
- **Sans soude, ni potasse caustique.**
- **Caractères nettoyants et fortement dégraissants avec fonctions bactéricides fongicides simultanées en présence de matières organiques.**
- Basse tension superficielle conférant un haut pouvoir pénétrant aux solutions de nettoyage désinfection.



ETAT PHYSIQUE	Liquide	ASPECT	Limpide
MASSE VOLUMIQUE	1020 g/l +/- 20 g/l	pH pur	12.5
RÉACTION CHIMIQUE	Faiblement alcaline, non caustique	pH à 1%	10.25
TENSION SUPERFICIELLE	31,2 dyne/cm à 1%	COULEUR	jaune
Parfum	Menthe	IONOGÉNÉITÉ	Cationique



VIROBACT MENTHE

NETTOYANT DÉSINFECTANT - BACTERICIDE – FONGICIDE – LEVURICIDE ET VIRUCIDE CONCENTRÉ A DILUER A USAGES PROFESSIONNELS

	Norme	Concentration	Germes tests	
Efficacité bactéricide	NFT 72.301 (p.v.98091/1)	0,75 % (5 mn)	Pseudomonas aeruginosa CIP A 22	Staphylococcus aureus CIP 53.154 Enterococcus hirae CIP 58.55
	NFT 72.301 (pv 1208/6)	0,75 % (5 mn)	Salmonella typhimurium CIP 5858	
	NFT 72.301 (pv 1183/1)	1 % (5 mn)	Listeria monocytogenes CIP 54149	
	NFT 72.301 (pv.4040/2)	1% (5mn)	legionella pneumophila CIP 103854 T	
	NF EN 1040	0,5 % (5mn)	Pseudomonas aeruginosa CIP 103 467	Staphylococcus aureus CIP 4.83
	NF EN 1276 (NL / 04215 /1)	2 % (5 mn) (condition de saleté)	Pseudomonas aeruginosa CIP 103 467 Escherichia coli CIP 54 127	Staphylococcus aureus CIP 4.83 Enterococcus hirae CIP 5855
	NF EN 13697 (NL/12055/1)	5 % (5 mn) (condition de saleté)	Pseudomonas aeruginosa CIP 103 467 Escherichia coli CIP 54 127	Staphylococcus aureus CIP 4.83 Enterococcus hirae CIP 5855
	NF EN 13697 (NL / 12166 /1)	0,5 % (15 mn) (condition de saleté)	Pseudomonas aeruginosa CIP 103 467 Escherichia coli CIP 54 127	Staphylococcus aureus CIP 4.83 Enterococcus hirae CIP 5855
Efficacité fongicide	NF EN 1275 (pv NL/ 10179 /1)	5 % (15 mn)	Candida albicans IP 4872	
	NF EN 1650 (NL /07285/1)	5 % (15 mn) (condition de saleté)	Candida albicans IP 4872	
	NF EN 13697 (12170 /3)	5 % (15 mn) (condition de saleté)	Candida albicans IP 4872	
Efficacité Levuricide	NF EN 1275 (NL/00063 / 1)	1 % (5 mn)	Candida albicans IP 4872	
	NF EN 13697 (NL / 12170 /1)	0,25 % (15 mn)	Candida albicans IP 4872	
Efficacité virucide	EN 14476	0,5 % (10 mn) (condition de propreté)	Avian influenza virus (H ₃ N ₂ /H ₃ N ₁) Résultat selon EN 14476 : 2005 Inflenza virus A / canard / Ukraine /1/63 (H ₃ N ₈) a été incorporé comme substitut du virus influenza aviaire (H ₃ N ₁) pour raison de sécurité	

MODE D'EMPLOI :

. S'utilise pour le nettoyage désinfection en **traitement bactéricide fongicide** à la concentration nominale de 2 % v/v en dilution dans l'eau chaude ou froide par :

- trempage,
- brossage,
- pulvérisation

. **Temps de contact : minimum 5 minutes.**

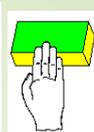
. Terminer par un rinçage complet à l'eau potable.

. N.B. : En nettoyage rénovation pour des surfaces très grasses avec incrustations de fortes épaisseurs, utiliser une dilution dans l'eau tiède ou chaude (60°c) de 3%.

NOTA : Par ses fonctions cationiques et algicides, son pH alcalin, ne perturbe pas le fonctionnement des piscines fonctionnant avec du chlore (hypochlorite de sodium) en cas d'utilisation sur les sols à proximité d'un bassin.



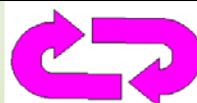
pulvérisation haute et basse pression ou canon à mousse



brossage et nettoyages manuels



aspersion ou au trempé dans un bain



En circulation système de lavage en place (NEP-CIP)

VIROBACT MENTHE

NETTOYANT DÉSINFECTANT - BACTERICIDE – FONGICIDE – LEVURICIDE ET VIRUCIDE CONCENTRÉ A DILUER A USAGES PROFESSIONNELS

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas provoquer de vomissements, boire de grandes quantités d'eau et appeler le médecin. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage dans le cas de produit miscible à l'eau.



DANGER



H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

P501 Eliminer le contenu/réceptacle dans les déchets industriels spéciaux.

Usage biocide TP 2 : 45 g/kg chlorure de didecyl dimethyl ammonium

Contient

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques
- moins de 5% de : EDTA et sels
- désinfectants

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage dans le cas de produit miscible à l'eau.

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas provoquer de vomissements, boire de grandes quantités d'eau et appeler le médecin. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Edition de JANVIER 2015 – La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit et les renseignements qui y figurent sont donnés à titre indicatif. L'évolution de la technique étant permanente et chaque application pouvant présenter des particularités, il appartient à l'utilisateur de vérifier que les produits et les conditions d'application sont compatibles avec l'usage envisagé et que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente

ROUTE DE BRAY – BP 47 – 77872 MONTERBAU CEDEX – 2.I – Tél : 01 64 32 21 53 - Fax : 01 64 32 50 06 – contact@sarl4g.fr

SARL au capital de 10.000 euros – R.C.S. MONTERBAU B 405 368 945 00037 – A.P.E 4669 B